VILLE d'AJACCIO
CITÀ d'AIACCIU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Treize, le Mercredi 18 Décembre à 17 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 11 Décembre 2013, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :
MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme MORACCHINI, MM. CASASOPRANA, GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.
M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, Mme POLI, Mme JOLY,
M. AMIDEI, Mme SUSINI, Mme FIESCHI-DI-GRAZIA, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, MM. D'ORAZIO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme GUIDICELLI	à	Mme PIMENOFF
Mme RISTERUCCI	à	M. le Maire
M. BASTELICA	à	M. LUCIANI
Mme CURCIO	à	M. GABRIELLI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI

Etaient absents :
Mme MOUSNY-PANTALACCI, Adjointe au Maire, Mme DEBROAS, Mme PERES, M. BERNARDI, Mme. LUCIANI, M. COMBARET, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, MM. RUAULT, Mme GUERRINI, MM. FERRARA, SBRAGGIA, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, M. PUGLIESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	24
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mercredi 18 décembre 2013	Délibération N°2013 / 346

Transformation d'emplois budgétaires à temps complet et non complet afin de permettre le recrutement et la stagiairisation d'agents communaux

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Afin de permettre les avancements de grades, les promotions internes et les changements de filières suite aux avis de la Commission Administrative et Paritaire du 11 décembre 2013, il est nécessaire de procéder à la modification de 24 emplois budgétaires à temps complets suivants :

CATEGORIE A : 6 postes

Transformation de	en
1 Technicien territorial TC	1 Attaché Territorial TC
1 Technicien principal 1ère classe TC	1 Attaché Territorial TC
2 Technicien principal 1ère classe Tc	2 Ingénieur TC
1 Rédacteur principal Tc	1 Attaché Territorial TC
1 Cons. Terr. des APS TC	1 Attaché Territorial TC

CATEGORIE B : 2 postes

Transformation de	en
1 Adjoint Administratif principal 1ère cl TC	1 Rédacteur Territorial TC
1 Technicien Principal 2ème classe TC	1 Rédacteur Principal 2ème classe TC

CATEGORIE C : 16 postes

Transformation de	en
1 Adjoint Technique 1ère classe TC	1 Adjoint Technique 2ème classe TC
1 Adjoint Technique principal 2ème classe TC	1 Adjoint Technique 2ème classe TC
1 Brigadier de Police Municipale Tc	1 Gardien de Police Municipale TC
4 Adjoint technique principal 2ème classe TC	4 Agent de maîtrise TC
3 ATSEM 1ère classe TC	3 Adjoint Administratif 1ère classe Tc
1 Adjoint Administratif principal 1ère cl TC	1 Adjoint du Patrimoine principal 1ère cl Tc
1 Adjoint administratif 2ème classe Tc	1 Adjoint Technique 2ème classe TC
1 Gardien de Police Municipale TC	1 Adjoint Technique 1ère classe TC
2 Adjoint technique 2ème classe Tc	2 Adjoint du Patrimoine 2ème classe TC
1 ATSEM 1ère classe TC	1 Adjoint du Patrimoine 1ère classe TC

Considérant qu'il y a lieu de transformer 24 emplois budgétaires à temps complet afin de permettre les avancements de grades, les promotions internes et les changements de filières des agents communaux.

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2013, chapitre 012.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'AUTORISER Monsieur le Maire à modifier le tableau des emplois budgétaires à temps complet comme exposé ci-dessus.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL
Ouï l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint Délégué,
et après en avoir délibéré,

Vu la loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droits et libertés des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n° 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements les Régions et l'Etat,
Vu la loi 84.53 Modifiée du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Locales,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il y a lieu de transformer 24 emplois budgétaires à temps complets afin de permettre les avancements de grades, les promotions internes et les changements de filières des agents communaux.

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2013, chapitre 012,

Considérant qu'il revient au Conseil Municipal d'autoriser la transformation et la création d'emplois budgétaires,

Vu l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 17 Décembre 2013,

AUTORISE M. le Maire
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

à transformer 24 emplois budgétaires à temps complet afin de permettre les avancements de grades, les promotions internes et les changements de filières des agents communaux comme suit :

CATEGORIE A : 6 postes

Transformation de	**en**
1 Technicien territorial TC	**1 Attaché Territorial TC**
1 Technicien principal 1ère classe TC	**1 Attaché Territorial TC**
2 Technicien principal 1ère classe Tc	**2 Ingénieur TC**
1 Rédacteur principal Tc	**1 Attaché Territorial TC**
1 Cons. Terr. Des APS TC	**1 Attaché Territorial TC**

CATEGORIE B : 2 postes

Transformation de	**en**
1 Adjoint Administratif principal 1ère cl TC	**1 Rédacteur Territorial TC**
1 Technicien Principal 2ème classe TC	**1 Rédacteur Principal 2ème classe TC**

CATEGORIE C : 16 postes

Transformation de	en
1 Adjoint Technique 1ère classe TC	1 Adjoint Technique 2ème classe TC
1 Adjoint Technique principal 2ème classe TC	1 Adjoint Technique 2ème classe TC
1 Brigadier de Police Municipale Tc	1 Gardien de Police Municipale TC
4 Adjoint technique principal 2ème classe TC	4 Agent de maîtrise TC
3 ATSEM 1ère classe TC	3 Adjoint Administratif 1ère classe Tc
1 Adjoint Administratif principal 1ère cl TC	1 Adjoint du Patrimoine principal 1ère cl Tc
1 Adjoint administratif 2ème classe Tc	1 Adjoint Technique 2ème classe TC
1 Gardien de Police Municipale TC	1 Adjoint Technique 1ère classe TC
2 Adjoint technique 2ème classe Tc	2 Adjoint du Patrimoine 2ème classe TC
1 ATSEM 1ère classe TC	1 Adjoint du Patrimoine 1ère classe TC

DIT

Que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Ville, Exercice 2013, chapitre 012.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en Mairie.

.....

FAIT ET DELIBÉRÉ À AJACCIO, les jour, mois et an que dessus
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

MAIRIE D'AJACCIO Corse du Sud

Dr Simon RENUCCI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20131218-2013_346-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2013